



Le Locle
Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO



Commune des Brenets

Communiqué de presse

**Conseil communal de la Commune des Brenets
Conseil communal de la Ville du Locle**

Processus de fusion entre Le Locle et Les Brenets On votera, mais plus tard !

Le scrutin en lien avec le projet de fusion des communes des Brenets et du Locle initialement prévu le 17 mai 2020 est reporté à une date ultérieure.

Lors de leur séance de ce lundi 23 mars 2020, à l'instar du Conseil fédéral, les Conseils communaux des deux communes ont pris la décision de renvoyer cette votation à une date qui permettra de la tenir sans risque pour la population et les scrutateurs. Par ailleurs, un scrutin de cette importance doit être accompagné d'un débat populaire riche, profus et abondant. Dans la situation sanitaire actuelle, un tel débat ne pourrait avoir lieu.

Pour tous ces motifs, cette votation est remise à plus tard, probablement à une date prévue pour une votation fédérale ou cantonale.

Les Conseils communaux des deux communes profitent de cette communication pour appeler à nouveau les citoyennes et citoyens à ne sortir de chez eux qu'en cas de nécessité avérée et importante.

Le Locle, le 24 mars 2020